LE PETIT FURGARAT
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMBE DE LANCEY
N° 17 - MAI 2021

LA COMBE DE LANCEY

A VOS AGENDAS !

2ÈME ET 3ÈME TRIMESTRE

- **24 juin à 22h : Cinétoiles - Allée du Château - « L'appel de la forêt »**

- **29 juin à partir de 16h30 : Fête de l'école - Place du Boÿs - APE**

Les évènements sont difficiles à planifier en ce moment.

Pour rester informé, surveillez vos boites aux lettres et inscrivez-vous à la newsletter depuis la page d'accueil du site

www.mairiedelacombedelancey.fr

Edito : le mot du Maire

Nous avons le plaisir de vous adresser, joint à ce bulletin, le nouveau plan de la commune, le précédent datant de près de 30 ans. L'appellation des rues et la numérotation des habitations ont nécessité un important travail qui s'est déroulé sur 3 années. Ce travail s'est révélé indispensable pour la mise en place de la fibre qui est, à ce jour, enfin déployée sur une grande partie de la Combe de Lancey, rendant éligible bon nombre de foyers.

Le budget voté fin mars reste dans la même constante que les précédents, en menant à bien les actions prévues. Grâce à des subventions importantes de la part du Département, l'acquisition de la forêt de Beauregard et les travaux d'amélioration thermique des bâtiments scolaires et périscolaires ont pu être intégrés sans difficulté sur ce budget investissement.

La section fonctionnement, quant à elle est en légère augmentation. En effet, la garderie périscolaire est en déficit eu égard à l'augmentation des frais de personnel et la faible fréquentation de ce service qui, nous l'espérons, sera dans l'avenir en rapport avec les sollicitations qui avaient été faites au départ.

Enfin, je tiens à mettre en avant quelques activités de la vie communale.

Pour la 2ème année, nous encourageons vivement le maraîchage dans les jardins du château sur une superficie augmentée à 5500 m2 avec la mise à disposition par la commune d'un abri de jardin.

L'engouement pour la randonnée ne faiblit pas et un groupe de travail « sur les chemins de la Combe » se met en place afin de découvrir ou redécouvrir d'autres itinéraires, sans doute une des conséquences positives du confinement.

Depuis un an, nous faisons face à cette crise sanitaire et la commune n'a pas hésité à suivre l'initiative de la Communauté de Communes le Grésivaudan* et la commune du Versoud en prenant en main l'inscription des personnes éligibles, d'abord les plus de 75 ans et actuellement les plus de 60 ans.

La Covid n'a pas empêché Loïc BARD, pompier volontaire et Aude LARRIBEAU à se dire oui au cours d'une cérémonie un peu inhabituelle avec leurs invités masqués et une haie de casques de pompiers à terre marquant la présence virtuelle des collègues de Loïc ! Nous leur adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur.

Le Maire de la Combe de Lancey,

Régine Villarino

* Communauté de Communes le Grésivaudan : CCG

EN BREF !

♦ **DECHETS VERTS**

Investissez à plusieurs dans un broyeur et bénéficiez d'une subvention de la CCG* pouvant aller de 25 % du prix d'achat TTC pour un groupement de 2 foyers à 40 % pour un groupement de cinq foyers et plus dans la limite de 500€ TTC. Le broyage est une solution pour réduire vos déchets verts et ainsi limiter vos passages en déchetterie.

Plus d'infos :

https://www.le-gresivaudan.fr/911-investissez-a-plusieurs-dans-un-broyeur.htm

Le Conseil Municipal en action(S)

Evolution des recettes et dépenses, prévisions des investissements pour 2021 : Retrouvez le budget détaillé de la commune en annexe.

Travaux en cours ...

♦ **Dernière tranche des travaux ADAP :**

Dans le programme accessibilité il restait à faire l'accès à la bibliothèque et la place PMR près de la mairie. Les travaux ont commencé début avril et devraient se terminer courant mai.

♦ **Toiture de l'église :**

Les travaux pour la réfection de la toiture de l'église ont débuté en avril et devront se terminer fin juillet. Toute la structure de la toiture va être reprise avec le changement de certains liteaux et chevrons. Les tuiles seront changées et respecteront l'esthétisme des anciennes.

♦ **Travaux Château** :

Comme vous avez pu le voir, les travaux ont aussi commencé début avril pour une livraison des appartements prévue fin 2021. Cette opération vente-achat vient gonfler la section investissement de notre budget mais n'impacte pas nos finances.

♦ **Chloration de l'eau de la commune :**

De manière à répondre aux normes en vigueur, et garantir la qualité de l'eau potable distribuée aux abonnés de la commune, il est nécessaire d'avoir recours à un système de traitement bactéricide.

Le traitement par chloration est l'un des moyens les plus adaptés pour faire face à cette problématique. Il peut rapidement et efficacement être mis en place. La chloration sur la commune a débuté le 27 avril.

En parallèle, le service des eaux de la CCG et la commune travaillent actuellement à la mise en place d'un dispositif UV nécessitant des investissements et travaux plus conséquents.

Le calendrier prévisionnel de ce projet prévoit une mise en service des équipements UV fin 2021.

♦ **Fibre :**

La fibre est en cours de déploiement, tentez votre chance sur Isère fibre pour savoir si vous êtes éligible.

http://www.iserefibre.fr/

Les dernières délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 19 Janvier 2021

- Présentation du procès-verbal de mise à disposition par la commune de La Combe de Lancey des biens meubles et immeubles affectés à la compétence eau et assainissement au profit de la CCG*
- Transformation du poste d'ATSEM à temps partiel en poste à temps complet
- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires et périscolaires
- Aménagement du Parc du Château - Travaux de consolidation du mur de soutènement

Conseil Municipal du 02 Mars 2021

- Vote du compte de gestion 2020 du budget Principal
- Vote du compte administratif 2020 du Budget Principal
- Validation de l'acquisition de la forêt de Beauregard
- Demande de prêt de 51 000€ (au taux de 0,74%) à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes pour l'achat de la forêt
- Reprise de l'accès à la contention et du point d'eau au Pré du Mollard
- Cession bail emphytéotique SEMCODA/SDH
- Convention d'intervention du Pôle Archives Itinérantes du Centre de Gestion de l'Isère
- Convention de partenariats « Label Ecoles Numériques 2020 »

Conseil Municipal du 30 Mars 2021

- Affectation des résultats 2020 sur le budget primitif 2021
- Vote du taux 2021 pour les taxes
- Vote du budget primitif 2021
- Vote des subventions 2021
- Rétrocession par le SDIS, du local technique
- Gîte du Pré du Mollard : demande de subventions

Conseil Municipal du 27 Avril 2021

- Transfert de la compétence PLUi - avis défavorable
- Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (outil « PAEN ») – avis favorable sur le lancement d'une réflexion sur notre Commune
- Vote pour l'arrêt de la régie de la bibliothèque - gratuité des adhésions à partir du 30/04/21

Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables sur le site internet et disponibles en mairie.

ET AUSSI...

♦ **ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS :**

Toujours d'actualité, vous pouvez profiter de ce service en vous rendant sur les communes voisines :

A St-Mury le 19 mai, 5 juin, 3 juillet et 18 août.

A St-Jean-le-Vieux le 15 et 26 mai, le 12 et 23 juin, le 28 juillet et 28 août.

Plus d'infos sur le site :

https://www.le-gresivaudan.fr/575-dechetterie-mobile.htm

Vie sociale et associative

2021, les grands changements à La Combe Sports

Le 5 novembre 2006, le premier cross a eu lieu sous l'égide de notre association. 15 ans plus tard, il est temps de tourner la page non pas pour arrêter mais pour s'ouvrir à d'autres horizons.

Nous souhaitons remplacer les cross des adultes par une marche festive et peut-être aussi gustative. Le format n'est pas encore défini, mais les intentions sont là.

Nous souhaitons aussi conserver les courses pour les enfants, animation importante pour les souvenirs des petits et des familles. Un partenariat avec l'APE est à l'étude.

2021 verra donc des changements sachant que les activités Modern Jazz et gym continuent. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous accompagner dans ce nouveau défi.

Contact : Michel BANNIERE
06.47.49.39.15

Les projets du Comité des Fêtes

Difficile de se projeter en ce moment pour les associations du village… Les randonnées thématiques qui devaient reprendre au printemps risquent fort d'être différées à l'automne (une balade mycologique, c'est bien aussi !). Nous vous réservons de belles surprises avec des intervenants et prestataires spécialisés pour vous faire découvrir nos sentiers sous un angle nouveau. Le programme sera communiqué dès que possible. Enfin, après une année 2020 sans Fête des Pommes, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 octobre. Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez- pas : toutes les bonnes volontés sont bienvenues !

Contact : comitefeteslacombe@gmail.com
Tél: 06 32 63 52 55 ou 06 85 34 15 25

Vaccination : la mairie engagée

Dès le mois de janvier, une procédure d'aide à l'inscription pour la vaccination a été mise en place au niveau des mairies de la CCG*. À La Combe de Lancey, nous avons contacté individuellement les personnes de +75 ans pour proposer de les inscrire au centre du Versoud, au fur et à mesure de leur demande et de la disponibilité des doses de vaccin. Puis les +70 ans ont pu bénéficier de ce service. Au total une cinquantaine de personnes ont fait appel à la commune.

Si vous souhaitez vous inscrire directement :
https://www.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/le-versoud-38420

Pour toute question, contactez la mairie
04.76.71.40.96

Attention : Même vaccinés, continuez à respecter les gestes barrière.

Nouvelle organisation pour le périscolaire…

En cette période de restriction de la vie associative, nous préparons le retour des manifestations. Le local des associations va être réaménagé avec de nouvelles étagères et nous allons acquérir 4 barnums !

Françoise GAUTIER, en tant que référente périscolaire, a pris en charge la garderie du soir et fait le lien avec le personnel de cantine pour l'organisation des activités. Elle est secondée par Rachel BONNET qui s'occupe de la garderie du matin et du soir ainsi que de la cantine avec les 4 autres employées.

Concernant la garderie, après plusieurs mois de réflexion, de recrutement et de montage de dossier, les enfants peuvent enfin profiter pleinement de ce service dans la salle informatique de l'école, rebaptisée « salle d'activités ».

Suite à la visite de la PMI, l'aménagement des locaux a été réalisé afin de pouvoir accueillir aussi bien les maternelles que les enfants de primaire.

Enfants comme parents sont enthousiastes à l'égard des activités proposées et du personnel encadrant. Seule une fréquentation plus importante à la rentrée de septembre permettra à la mairie de maintenir ce service.

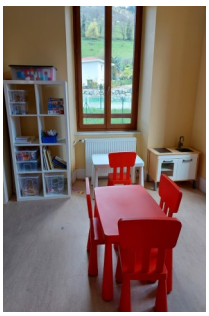

Durant la pause méridienne, des activités créatives comme la lecture, le dessin, la fabrication d'objets… viennent compléter les activités sportives (foot et badminton) pour le plus grand plaisir des enfants.

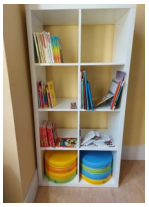

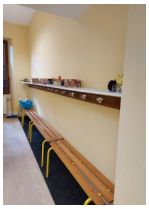

Vous recevrez début juin le dossier d'inscription pour la cantine et la garderie qui sera à rendre complété et signé avant le 7 juillet 2021

EN BREF !

♦ **ELECTIONS DEPARTEMENTALES LES 20 ET 27 JUIN 2021**

Vous avez 18 ans et plus, vous êtes inscrits sur les listes électorales,

ALLEZ VOTER , ALLONS VOTER !

♦ **REPASSAGE A MON DOMICILE**

Vous êtes débordé, fatigué ?
Vous voulez profiter de votre famille et de votre temps libre ?
Je vous propose mon savoir faire afin de vous libérer de cette corvée.
Sérieuse, motivée, vous retrouverez votre linge en parfait état, prêt à être rangé.
Tarif : 12€ de l'heure
1,30€ la chemise.
Contact : 06.99.67.68.56

Vous souhaitez donner la parole à un Combinois, faire connaître une activité ou une personnalité ? CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE !

Bulletin Municipal de La Combe de Lancey
56 Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96
Fax: 04 76 71 28 42
Astreinte : 06 30 91 16 42
(en cas d'extrême urgence)
mairie@lacombedelancey.fr
www.mairiedelacombedelancey.fr

(Imprimé par nos soins)

La vie du village : rétrospective...

Le (presque) 100 ème jour d'école !!!

Initialement prévu le 6 avril 2021, le 100ème jour d'école a été célébré par les maternelles le jeudi 1er avril suite à l'annonce de la fermeture des écoles.

Les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs, durant laquelle ils ont dû ramasser 100 œufs en chocolat Bravo à eux d'avoir pu réaliser ce défi ! La journée s'est terminée par une dégustation de pop-corn.

Rendez-vous l'année prochaine !

Diots à l'alambic : toujours là

La crise sanitaire n'aura pas découragé notre bouilleur de cru de faire escale à La Combe cette année encore, ni les bénévoles du Comité des Fêtes d'organiser la traditionnelle vente de Diots à l'Alambic !

Une organisation particulière a été mise en place pour respecter le protocole sanitaire : commandes uniquement sur réservation à venir récupérer entre 16h et 17h45.

Néanmoins, l'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et a été plébiscité par les habitants puisque plus de 200 barquettes de diots et crozets ont été vendues.

Carnaval

Le samedi 6 mars, le carnaval a pu avoir lieu dans le respect des règles sanitaires en se déroulant à l'extérieur. Nous sommes partis de la place de l'école avec un totem réalisé par des enfants. Dans une ambiance festive, les enfants et les parents déguisés l'ont accompagné par le chemin de Romingeat jusqu'aux abords de la salle des fêtes où nous l'avons brûlé. Un sympathique moment de partage.

Le courrier du facteur !

Le saviez-vous ? Votre boîte aux lettres ainsi que son emplacement doivent respecter certaines normes*

L'accessibilité de votre boîte aux lettres est essentielle pour que La Poste (et les autres prestataires) puissent effectuer la distribution de votre courrier et colis.

Plus précisément, votre boîte doit être :

- Placée en limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique, dégagée et permettant aux véhicules de faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents.

- Accessible à partir d'un véhicule (bas de la boîte aux lettres positionné entre 1 m et 1,5 m du sol.)

Dans notre commune, certains accès aux habitations sont peu pratiques et ne respectent pas les règles ci-dessus. C'est le cas des routes qui se terminent en impasse sans place de retournement, ce qui oblige le facteur à faire des marches arrière dangereuses. Plusieurs habitants ne respectent pas non plus la règle de hauteur des boîtes ou celles-ci ne sont pas accessibles du bord de la chaussée. Pour améliorer l'accessibilité de votre boîte, pensez à vérifier son état et son emplacement. N'hésitez pas à échanger avec le facteur (la factrice) pour avoir son conseil avisé !

Enfin, dans les zones plus difficiles d'accès (impasse, route étroite), les boîtes aux lettres peuvent être regroupées en batteries de boîtes aux lettres normalisées ou de boîtes Cidex "Courrier individuel à distribution exceptionnelle" disposant d'une porte collective.

Ces regroupements peuvent être implantés sur des terrains publics ou privés (avec accord préalable du propriétaire). N'hésitez pas à discuter entre voisins et à contacter la mairie si vous envisagez une telle implantation. Un budget communal a été prévu à cet effet pour l'année 2021.

**cf. arrêté interministériel n° 1802 du 29 juin 1979, décret n° 2007-29 du 5 janvier 2007 et article r 111-14-1 du Code de la construction et de l'habitation.*